

Règlement interne du club NH Poker Team

Saison 24/25 - version 0 - 19/08/24



1 L'adhésion au NH Poker Team

Le NH Poker Team est une association dont l'objet est la pratique du poker.

La saison « live » 24/25 commence lors de la première soirée MTT hebdo du 11 septembre 2024 et se termine le mercredi 02 juillet 2025 la dernière soirée hebdo.

pour

1.1 Résumé des activités proposées par le NH Poker Team

1.1.1 Le règlement

Le THNL est le Texas Holdem No Limit, c'est la variante la plus jouée du poker actuel, celle qui est tout le temps jouée au club sauf rares exceptions.

Sans fédération internationale, le poker n'a pas d'autorité pour imposer un règlement, d'où des différences d'applications selon le pays où vous vous trouvez.

Depuis quelques années pourtant, la Poker TDA (Poker Tournament Director Association) a mis en place un règlement et se réunit tous les deux ans à Las Vegas pour faire évoluer ce dernier.

Il est très largement reconnu à travers le monde, même si quelques légères différences peuvent apparaître çà et là comme la très célèbre « relance à la française » qui oblige à relancer du double du montant de la relance précédente... les casinos français ayant sans doute considéré que le calcul de la relance minimale était trop complexe pour les joueurs français, peut-être pas à tort

Ce règlement est toutefois écrit dans le cadre des tournois avec croupier professionnel. Et tarde souvent à être traduit de l'anglais.

C'est pour ces diverses raisons que la **Fédération Française de Poker Associatif** (ex. Club des Clubs de Poker) a décidé de se baser sur le règlement TDA pour publier un règlement adapté aux clubs français, à savoir écrit en français et pour un jeu sans croupier.

Il s'agit du ROPTA (ou règlement officiel de poker de tournoi) qui est donc le règlement suivi par le NH Poker Team.

1.1.2 Le classement général

Chaque adhérent au NH Poker Team disposera lors de son adhésion d'une bankroll de 200 000 NH\$ qu'il devra faire fructifier au mieux au cours de l'année dans les diverses compétitions.

1.1.3 Le DeuZenUn

Le NH organise une série de 10 week-ends de tournois organisés une fois par mois de septembre à juin le samedi ou le dimanche. Sauf exception, ces week-ends ont lieu à la **Maison des Associations** de Voisins-Le-Bretonneux.

Lors de ces week-ends, le club demande une participation pour le repas du samedi soir ou dimanche midi et les boissons de 15 euros.

Stack de départ : 150 000 – Table de 7 joueurs

Niveau 1 : 400/800 (800) : autours de 200 BB

Possibilité de double chance (voir §5.).

Le tournoi se joue en ante BB, i.e. l'ante est mise à chaque main par la big blind uniquement et d'une valeur d'une BB.

1.1.4 Les MTT de semaine

Une soirée par semaine, le NH organise des MTT de 20h00 à 23h30 à la maison des Sports, Mail de Schenefield à Voisins-le-Bretonneux (à côté à gauche du Centre Sportif des Pyramides).

1.1.5 Des formations

Le NH Poker Team organise des formations 'poker' de tous niveaux dans le cadre de la NH School.

1.1.6 Les autres activités gérées ou non par le club

Le NH Poker Team est adhérent à la « Fédération Française de Poker Associatif » et participe à ses compétitions.

Le NH Poker Team est adhérent également de la Ligue Française de Poker (LFP) et participe à ses compétitions.

Il se fait également l'écho des compétitions externes et peut organiser, occasionnellement, d'autres activités.

1.2 Les tarifs d'adhésion

1.2.1 Adhésion annuelle et licence individuelle du Club des Clubs

L'adhésion annuelle permet de participer à toutes les activités proposées par le NH Poker Team. Son coût est de 40 € (licence FFPA comprise, la licence individuelle LFP reste à la charge du joueur).

1.2.2 Réductions sur l'adhésion annuelle

Une remise de 5 € soit un coût d'adhésion de 35 € sera faite pour les nouveaux adhérents ayant une licence NH et une licence WBTH.

A partir du 1^{er} février 2024, les adhésions pour la saison 24/25 peuvent être prises au tarif réduit de 20 €.

Une adhésion à 20€ pour pouvoir participer aux activités du club à distance (formation soirée sous Discord et/ou qualification CNIC) est également proposée.

Les membres du conseil d'administration ont une cotisation réduite à 15 €.

1.2.3 Participation exceptionnelle

Il est possible de participer de façon exceptionnelle à un week-end de tournois en ne réglant que les frais de participation au repas. **Cette possibilité est ouverte une seule fois par personne.**

De même, il est possible de participer gratuitement de façon exceptionnelle aux activités de semaine. Cette possibilité est ouverte une seule fois par personne.

2 L'étiquette NH et le comportement à table

2.1 L'étiquette NH

L'étiquette reprend ce que nous attendons du comportement du joueur de poker NH que ce soit lors des rendez-vous de l'association ou lorsque ce dernier représente le NH à l'extérieur.

- Le joueur de poker est un gentleman, même si c'est une joueuse !
- Il respecte ses adversaires en jeu et les gens qui l'entourent.
- Il respecte les lieux de nos rassemblements (même avec ses mégots).

© NH Poker Team

- Il respecte les parties en cours et n'intervient pas dans celles-ci.
- **Il n'est pas violent dans ses propos ou dans ses actes.**
- Il respecte le jeu et le choix des autres joueurs.
- Il n'est « agressif » que dans le jeu
- Il gagne ou perd avec « classe » et retenue.
- Il est sportif dans la défaite et salue son bourreau, quel que soit le coup qui le sort.
- Il joue son jeu individuellement et ne favorise aucun adversaire.
- Il paye son adhésion et sa licence.
- Il propose ses services et aide les organisateurs lorsque ceux-ci le demandent.
- Il respecte ce présent règlement et les organisateurs.

Le bureau et le conseil administratif sera attentif à un bon respect de l'étiquette NH et se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement un adhérent qui ne respecte pas cette charte éthique.

2.2 Le comportement à la table de poker NH

Cette partie reprend les éléments qui rappellent que si l'ambiance est importante, on est également là pour jouer au poker.

- **Le joueur de poker ne ralentit pas le jeu inutilement.**
 - Lorsqu'il doit donner, il met ses jetons de côté et les range plus tard.
 - S'il veut commenter un coup passé, il le fait sans déranger le coup en cours.
 - Il met les antes et les blindes sans perdre de temps.
 - Il ne commente pas le coup en cours s'il n'est plus en jeu, et ne réagit pas lorsque le flop, la turn et la river sont distribuées.
 - Il ne « slow roll » pas le jeu maximum : il n'est pas correct de faire semblant de réfléchir pour payer un coup avec un jeu maximum.
- **Le joueur de poker respecte le règlement.**
 - Il ne se lève pas de table avant son tour lorsqu'il a décidé de passer.
 - Il est assis à la table avant le début de la distribution (sauf demande de l'organisation du tournoi). S'il arrive après, il se défait de ses cartes sans les regarder.
 - Il range ses jetons de façon à ce que ses adversaires puissent les compter aisément.
 - Il respecte les horaires et s'il est en retard, il attend d'être invité à jouer.
 - Il fait immédiatement appel au Directeur de Tournoi (DT) en cas de question sur le déroulement d'un coup ou le comportement d'un joueur.

Tout manquement au règlement pourra être signalé au DT qui pourra prendre des sanctions.

Le règlement de poker suivi lors des compétitions du NH Poker Team est le « Règlement officiel du poker de tournoi en association » publié et mis à jour régulièrement par la Fédération Française de Poker Associatif. La dernière version à jour est disponible sur le site de la FFPA ([Fédération Française de Poker Associatif - Accueil \(ffpoker.org\)](http://www.ffpoker.org)) et sur place lors des rencontres du NH Poker Team. A ce règlement sera ajouté les règles locales de ce document, règles locales qui prennent le pas sur la règle générale en cas de contradiction.

2.3 Code vestimentaire

Les tournois internes du NH Poker Team sont organisés par et pour les adhérents du club NH Poker Team.

Il est demandé aux adhérents NH qui sont également adhérents d'un ou plusieurs autres clubs de ne pas abuser de signes distinctifs d'un autre club de poker lorsqu'ils participent aux tournois internes du club et de ne pas abuser de signes distinctifs du NH lorsqu'ils participent aux tournois internes d'un autre club.

3 L'organisation du NH Poker Team

Cette partie présente l'organisation du NH Poker Team dans ses grandes lignes.

3.1 Les membres organisateurs (MO)

3.1.1 Composition du bureau

Président : Myriam BERLY

Trésorier : Yannick MICHEL

Secrétaire : Sébastien BERLY

3.1.2 Conseil d'Administration

Un Conseil d'Administration regroupe les membres du bureau, les responsables de commissions et les membres d'honneur.

Le Conseil d'Administration se réunit à minima 3 fois par an et sera convoqué en cas de vote de décisions importantes. En cas de votes, chaque membre du conseil d'administration aura une voix (10 voix au total). En cas d'égalité la voix du président sera prépondérante. Les votes se feront dans un délai rapide annoncé lorsque la question sera posée.

3.1.3 Responsables de commissions

Tournois mensuels : Sébastien BERLY

Rendez-vous hebdomadaires : Sebastien BERLY et Stéphane VANDERMEERSCH

Informatique : Sylvie AZEMAR CATHELIN

Formation : Yohan CATHELIN

Sélection : Arsène SINNAH

NH Spirit : Arsène SINNAH

Prestations : Myriam BERLY

Stratégie Poker : Yvan ALBERT

3.1.4 Membres d'honneur

Du fait de leur implication dans l'organisation du club, Cyrille SOUMILLON et Pascal BEZIAT seront membres d'honneur du bureau.

4 L'adhésion au NH Poker Team et le classement général

4.1 Comment adhérer

L'adhésion doit se faire auprès d'un membre du bureau en signant le formulaire et réglant la cotisation.

4.1.1 Les informations nécessaires à l'adhésion

Informations obligatoires : NOM – Prénom – adresse mail – date de naissance – téléphone (mobile de préférence) – Pseudo NH (site)

Information facultative : adresse postale complète.

Information interne ajoutée : ID du joueur : cet ID sera repris dans la liste historique (fournie et validée par Sebastien BERLY) pour les anciens adhérents ou générée pour les nouveaux adhérents.

4.1.2 Adhésion 'papier'

Une fiche d'adhésion simplifiée est prévue pour tous, elle permet au club de s'assurer que le joueur est informé de son adhésion, de l'existence d'un site et d'un forum NH, et de l'obligation d'avoir une licence « FFPA », cette dernière étant obligatoire pour tous les adhérents des clubs. Elle permet également d'obtenir

une attestation de versement de l'adhésion si cela permet à l'adhérent d'obtenir un financement par son CE par exemple.

4.2 Licence « FFPA »

Depuis 2015, tout joueur adhérent à un club lui-même adhérent à la Fédération Française de Poker Associatif (FFPA) doit obligatoirement disposer d'une licence individuelle, valable pour une année civile.

La licence a un coût de 5 € pour l'année 2024, validé par l'Assemblée Générale de la FFPA et sera valable jusqu'à la fin de la saison 24/25.

Un joueur adhérent à plusieurs clubs adhérents à la FFPA n'aura qu'une seule licence, qui le rattachera à un seul club pour la FFPA. C'est par l'intermédiaire de ce seul club qu'il pourra participer aux qualifications du CFIPA et jouer le CFEPA. La participation à la finale du CFIPA suppose la prise d'une licence pour l'année de la finale, mais cela peut être au sein d'un club différent de celui par lequel le joueur s'est qualifié.

4.3 Licence LFP

Depuis 2023, Le NH est adhérent à la LFP et tout joueur adhérent au NH sera libre de prendre une licence individuelle à la LFP pour participer aux compétitions proposées par la LFP.

4.4 Le classement général

Le classement général est calculé sur le principe de la gestion d'une bankroll à faire fructifier tout au long de la saison. Lors de son adhésion, chaque NH disposera de **200 000 NH\$ de bankroll** et les différentes épreuves proposées par le NH demanderont d'engager des NH\$ et offriront des gains pour les meilleurs suivant une table de répartition qui dépend du nombre de participants. Le montant des droits d'engagement de chaque épreuve sera précisé dans leur description.

5 Les tournois mensuels

5.1 Inscription aux tournois mensuels

5.1.1 Inscription d'un adhérent (jusqu'au mercredi 23h59 précédent le rendez-vous mensuel)

L'adhérent remplit le formulaire reçu par mail

Il s'engage ainsi à payer le prix du repas et à venir à l'heure du rendez-vous, soit 13h00 le samedi, à 9h le dimanche.

5.1.2 Désinscription d'un adhérent (jusqu'au mercredi 23h59 précédent le rendez-vous mensuel)

L'adhérent peut se désinscrire sans frais.

5.1.3 Inscription d'un adhérent (entre le mercredi 23h59 et le rendez-vous mensuel)

Les inscriptions sont closes. Exceptionnellement, un adhérent qui est en retard et veut s'inscrire peut envoyer un mail à nhpokerteam@gmail.com. Il ne sera inscrit que si la capacité d'accueil et la commande du repas le permet et un mail de réponse positive ou négative lui sera envoyé.

5.1.4 Désinscription d'un adhérent (entre le mardi 23h59 et le rendez-vous mensuel)

Les désinscriptions sont closes le repas a été comptabilisé pour les courses. L'adhérent est redevable des frais de repas qu'il règlera lors de son tournoi suivant. Un adhérent qui ne peut pas venir pour une raison exceptionnelle peut envoyer un mail à nhpokerteam@gmail.com ; il ne sera désinscrit que si la capacité d'accueil et la commande du repas le permet et un mail de réponse positive ou négative lui sera envoyé.

5.1.5 Inscription d'un invité

Il est possible de proposer à un invité de venir à un tournoi, sans adhésion de sa part pour une participation unique. Il faut envoyer un mail à nhpokerteam@gmail.com avec le nom, le prénom et si possible l'adresse mail de l'invité ; l'inscription sera faite par un responsable NH.

5.1.6 Annonce de retard ou d'absence

Lorsqu'un joueur sait qu'il va être absent ou va arriver en retard, il est préférable qu'il envoie un mail à nhpokerteam@gmail.com ou prévienne par le biais du Whatsapp prévu à cet effet.

5.1.7 Validation des joueurs présents

Les joueurs sont validés le samedi avant le tournoi et le dimanche matin de l'ouverture de la salle jusqu'à 9h15 ou 13h15.

La validation correspond au paiement du repas soit un paiement le samedi et le dimanche.

5.1.8 Retardataires

Les retardataires qui **ont prévenu** le club ont la durée de 9 niveaux de jeu pour arriver, soit 3 heures (sans pénalité).

Ils vont récupérer leur place auprès du Directeur de Tournoi (DT) et peuvent entrer en jeu à tout moment.

Les retardataires qui **n'ont pas prévenu** le club ont la durée de 9 niveaux de jeu pour arriver, soit 3 heures se feront attribuer une pénalité sur leur stack de départ.

* Un joueur qui entre en jeu au cours du premier niveau verra son stack initial diminué de 5% (15K).

* Un joueur qui entre en jeu au cours du deuxième niveau verra son stack initial diminué de 10% (30K).

* Un joueur qui entre en jeu après le deuxième niveau verra son stack initial diminué de 20% (60K).

Ils doivent penser à aller régler leur repas auprès du trésorier à la première pause. Si leur repas n'est pas réglé à la fin du tournoi, ils pourront être disqualifiés et leur participation leur sera demandée lors de leur prochain tournoi.

5.2 Organisation générale

5.2.1 Calendrier prévisionnel des week-ends

Le calendrier prévisionnel des tournois est disponible sur le site internet du club <https://nhpokerteam.fr/>.

Organisation pour les joueurs :

Chaque entrée dans le tournoi implique le règlement de 4000 \$ sur la bankroll virtuelle du joueur (voir §5.3.1).

Samedi :

- arrivée à partir de 12h45, installation des tables,
- 13h15 speech mensuel (remise trophée, infos club, ...)
- le chrono démarre à 13h30 que les tables soient prêtes ou pas,
- pauses de 15h30 à 15h45 puis repas de 18h45 à 20h15,
- fin de tournoi vers minuit

Dimanche :

- arrivée à partir de 8h45, accueil des joueurs
- 09h20 : speech mensuel (remise trophée, infos club, ...)

© NH Poker Team

- 12h40 : apéro et repas,
- 13h40 : fin à caler pour 20h00

5.2.2 Directeur de Tournoi

Chaque épreuve des tournois mensuels sera dirigée par un Directeur de Tournoi (DT) qui devra prendre les décisions en cas de litiges.

Le DT de l'épreuve est usuellement bloqué à la table attenante au PC de gestion du tournoi, les joueurs à sa table sont invités à l'aider dans la gestion de la table lorsqu'il doit gérer le tournoi (mélange & distribution des cartes, attente du DT s'il est dans le coup).

Les candidatures sont les bienvenues pour ce poste qui nécessite une bonne connaissance du règlement de poker et de nos règles locales. Sont actuellement possibles : Sebastien BERLY et Alain DAVID.

5.2.3 Entrées tardives

Mise en place d'une entrée tardive d'1h30 pendant laquelle les stacks ne tournent pas. Au-delà des 1h30 accordées, les stacks commenceront à tourner. A la fin des 9 premiers niveaux, les absents ne pourront plus entrer en jeu et leurs stacks seront définitivement retirés.

5.2.4 Retrait des absents

A la fin des 9 premiers niveaux, les absents ne peuvent plus entrer en jeu et leurs stacks sont définitivement supprimés (sauf pour les entrées tardives). Les joueurs sont désinscrits du tournoi (et non éliminés) et devront régler leur repas lors de leur prochaine participation. En cas de récurrence d'absence sans prévenir et sans raison, le club enverra un courrier au joueur, puis pourra prendre une décision d'exclusion.

5.2.5 Annonce d'un sortant

Lorsqu'un joueur est éliminé du tournoi, il doit annoncer le nom de la personne qui l'a sorti à un responsable NH disposant de l'application, puis aller placer sa carte de table sur la table du DT, dans une zone prévue à cet effet. Cette zone comprendra une 'case' par table en jeu pour permettre au DT de procéder aux équilibrages et cassages de tables.

5.2.6 Double chance

Le tournoi se joue en formule double chance ce qui implique que chaque joueur possède 1 stack de départ de 150,000 jetons ainsi qu'un second stack qu'il pourra mettre en jeu soit lors de sa sortie lors des 9 premiers niveaux soit au début du 10^{ème} niveau.

5.2.7 Joueurs devant quitter le tournoi

Tout joueur qui s'inscrit à une épreuve est censé avoir pris ses dispositions pour être disponible pour l'ensemble du tournoi. Il arrive toutefois que des joueurs quittent le tournoi (de façon provisoire ou définitive) alors qu'ils ont encore des jetons.

- Un joueur qui doit quitter définitivement le tournoi vient annoncer son départ au DT. Il est alors éliminé et son classement sera déterminé au moment de cette annonce. Il remet ses jetons au DT, ces jetons sont définitivement retirés du tournoi. Pour préserver l'équité entre les participants, un joueur qui doit partir ne doit en aucun cas "distribuer" ses jetons à ses adversaires à la table.
- Un joueur qui doit quitter provisoirement le lieu du tournoi doit prévenir le DT. Ses jetons sont conservés à sa place et il assume ante et blindses à son tour. A son retour, il reprend sa place normalement.

- Si un joueur annonce quitter provisoirement le tournoi et ne revient pas par la suite, il sera déclassé du tournoi.

Evidemment, tout joueur pourra « défendre » sa position et faire valoir les raisons de son non-retour. Le bureau du NH Poker Team et le DT décideront alors de la réintégration ou non du joueur dans le classement. S'il est réintégré, il pourra être classé en fonction de son heure de départ.

5.2.8 Equilibrage des tables

Lorsqu'une table compte 2 joueurs de moins qu'une autre table et sauf cas particulier (comme le cassage imminent d'une table), un déplacement doit être organisé par le DT.

5.2.9 Cassage des tables

Le cassage des tables se fera normalement en ordre décroissant des tables en jeu sur chaque tournoi. A l'annonce du cassage de la table, les joueurs finissent le coup et ensuite, ils se dirigent directement à leur nouvelle place. Ils regroupent les cartes de place de la table qui casse ainsi que les deux jeux de cartes et le bouton pour faciliter le rangement.

5.2.10 Main par Main

Les tournois seront joués en main par main si nécessaire (plus d'une table) seulement dans le cas suivant : passage de la bulle des places payées.

Dans ce cas, on essaie de disposer d'un croupier par table pour accélérer le jeu et chaque joueur dispose de 30s pour joueur (time clock à discrétion des joueurs). Néanmoins le joueur peut demander au TD un délai supérieur sur une décision difficile qui pourra être accepté ou non.

5.3 Classements et récompenses

5.3.1 Classement général

Le classement des tournois mensuels est calculé sur la bankroll des joueurs sur l'ensemble de la saison. Chaque participation à un tournoi coûte 4 000 NH\$ sur la bankroll de chaque participant et rapporte des NH\$ au 20% les mieux classés en fonction de leur classement et du nombre de participants.

Il a été décidé que le dernier tournoi du mois de juin compte pour le classement tournois.

C'est le classement général (tournois mensuels + MTT hebdomadaire), qui donnera lieu à l'attribution des places pour le Championnat Français Individuel de Poker Associatif (CFIPA) organisé par la FFPA.

6 Les tournois de semaine

Ces compétitions ont lieu tous les mercredis du 11 septembre 2024 au 02 juillet 2025 sauf si la date est annulée ou modifiée, cette information étant disponible sur l'agenda NH (agenda Google disponible sur le site NH).

L'inscription est réservée aux adhérents (y compris inscrits le jour même) et se fait sur place sur un fichier Excel dédié à la journée. Il est possible de participer une fois gratuitement à la soirée (découverte), au-delà l'adhésion annuelle est obligatoire sauf pour les "amis de passage" qui pourront être invités (à la discrétion des Membres Organisateurs présents lors de la soirée).

6.1 Organisation de la soirée

6.1.1 Préparation de la salle

Les adhérents sont invités à arriver à partir de 20h00 pour aider à l'installation de la salle, le début du jeu étant prévu pour 20h25 max.

6.1.2 Inscription à la soirée

Dès son arrivée à la salle et avant 20h20, l'adhérent s'inscrit en fonction de la semaine :

Si un adhérent risque d'arriver après 20h25, il lui est conseillé de prévenir en précisant ce qu'il préférerait jouer. Au-delà la place ne sera pas garantie.

Les pré-inscriptions sont possibles mais avant 20h00 par WhatsApp. Au-delà la place ne sera pas garantie.

6.1.3 Gestion des retards

* Le retardataire qui a prévenu est inscrit, il a jusqu'à la pause pour arriver. Sans arrivée à temps, sa place est déclarée vacante. En cas d'absence renouvelée, il pourra être interdit de pré-inscription à distance.

* Le retardataire qui n'a pas prévenu (c'est mal !) peut entrer sur les places disponibles : il va voir le responsable qui l'inscrit sur la feuille de soirée et lui affecte une place. S'il n'y a plus de place et qu'il est possible d'ouvrir une table avec les sortants du soir.

6.1.4 Gestion des éliminations et double chance

Un joueur éliminé inscrit son classement sur la feuille du tournoi. Il peut profiter de sa double chance pour rejouer dans le MTT.

6.2 Les formats de jeu

6.2.1 Tournoi sur 2 soirées (MTT)

Il faut 4 participants minimum, et les joueurs sont répartis pour équilibrer les tables en laissant un minimum de places libres : une seule table jusqu'à 9 joueurs, 2 tables jusqu'à 18 joueurs, ...

La structure de ces MTT est prévue pour faire évoluer les blindes en fonction du nombre de joueurs en jeu et de l'horaire.

Format de jeu :

Jour 1 : stack de départ 10.000 par joueur et démarrage à 100/100 jusqu'à 20h30, puis 100/200 jusqu'à 21h et 200/400 jusqu'à 21h30. De 21h40 à 23h, les blindes sont calculées pour que la moyenne ne descende pas en-dessous de 30 BB avec une double chance.

Si le joueur n'est pas éliminé il ajoutera à son stack de fin de MTT1 sa double chance.

Jour 2 : stack de fin de Jour 1 pour chaque joueur inscrit (pas de possibilité de rentrer en retard si on n'a pas prévenu). Démarrage à 20h avec 30 BB minimum de moyenne puis diminution de cette moyenne minimale à 20h45 (25 BB), 21h40 (20 BB), 22h10 (15 BB) et 22h40 (10 BB). A 23h30 si le tournoi n'est pas terminé, le classement est fait en comptant les stacks des joueurs.

Classement général : la participation à un MTT engage 2000 NH\$ de chacun des participants, les gains étant déterminés par la table de répartition en fonction de la somme des stacks engagés lors de la 2^e soirée du MTT.

En fin de saison, les stacks non joués seront transformés en NH\$ selon le barème d'inscription (en divisant le stack par 3 puisque 2000 NH\$ permet d'obtenir un stack de 6000).

Exemple : lors de la 2^e soirée, 5 joueurs se présentent avec un total de stack de 73 800. Cela représente le stack de départ de 12,3 joueurs, ils seront donc payés sur le barème de 13 joueurs, le résultat étant ensuite ramené à 12,3 joueurs pour assurer un équilibre en fin de saison (en multipliant les gains par 12,3 et en les divisant par 13).

7 Les Formations

Des formations ont lieu régulièrement en fonction du planning des formateurs et des créneaux mis à notre disposition par la mairie. Suivez l'actualité du club pour en savoir plus et venez y participer, c'est très intéressant et nous avons la chance d'avoir des formateurs de qualité.

8 L'informatique

L'informatique gère la partie « technique » du site, du forum et du logiciel de gestion de tournois.

9 Les compétitions externes

9.1 Les compétitions organisées par la Fédération Française de Poker Associatif

Le NH Poker Team est adhérent à la FFPA (ex CdC) et participe aux compétitions organisées par celle-ci. Il soutient également les valeurs prônées par la FFPA concernant le jeu de poker amateur.

Les participants aux compétitions externes qualifiés par le NH Poker Team représentent le club, ils doivent donc mettre en valeur leur participation au club (T-Shirt, chemise,...) et être des ambassadeurs des valeurs du NH.

9.1.1 Le Championnat Français Individuel de Poker Associatif (CFIPA ex C.N.I.C.)

La qualification au C.F.I.P.A. 2025 est déterminée à partir du classement « DeuZenUn 2023/2024 ». Le nombre de places attribué au NH Poker Team n'est pas encore déterminé, mais nous avons eu 3-4 places ces dernières années, c'est donc sans doute un maximum.

Les 10 premiers adhérents de ce classement sont les suivants :

NH Poker Team

Classement général 23/24

Rappel : ce classement est qualificatif pour le CFIPA 2025
pour les licenciés 2023/2024 au NH participant à un minimum de 33% de tournois
Dernière mise à jour le 30/06/2024

Tous les adhérents et invités à la Bankroll

1	: Jacques ROTTNER (24).....	: 277 697 NH\$
2	: Sébastien BERLY (26).....	: 275 981 NH\$
3	: Vincent PODER (20).....	: 261 087 NH\$
4	: Nicole IMPREZ (15).....	: 258 455 NH\$
5	: Cyrille SOUMILLON (15).....	: 249 418 NH\$
6	: Marc ROTTIER (25).....	: 244 122 NH\$
7	: Fabien CORBINEAU (8).....	: 243 796 NH\$
8	: Edouard RANCE (2).....	: 241 465 NH\$
9	: Anne Laure MERRER (8).....	: 232 090 NH\$
10	: Gaétan BOULLE (7).....	: 231 680 NH\$

La qualification au C.F.I.P.A. 2026 sera déterminée à partir du classement général de la saison 2023- 2024.

Une compétition qualificative en ligne sera probablement organisée entre la rentrée et le mois d'avril qui permettra d'attribuer davantage de places. Cette compétition sera accessible à tous, y compris les personnes

© NH Poker Team

qualifiées par le classement NH. Si une personne qualifiée par le classement NH se qualifie en ligne, elle permet au suivant de la liste de se qualifier également.

Toutes les informations seront disponibles dès que possible sur le forum NH.

9.1.2 Le Championnat Français par Equipe de Poker Associatif (CFEPA et ex C.N.E.C.)

Le C.F.E.P.A est une compétition nationale organisée par la FFPA.

La participation aux étapes du C.F.E.P.A se fait sur désignation par un groupe de sélectionneurs (Yvan Albert et Arsène Sinnah). Pour être sélectionnable, il faut s'être proposé et/ou avoir été appelé par les sélectionneurs et participer aux formations proposées par les sélectionneurs.

En participant aux étapes du C.F.E.P.A, le joueur entend s'impliquer dans l'équipe. En plus de représenter le club (attitude et port des couleurs du club), il est demandé d'appliquer les consignes du capitaine, prises en fonction des événements du jour.

9.1.3 Autres compétitions

Le NH a participé à la CCY en 2022.

9.2 Les autres compétitions externes

Le NH Poker Team fait partie de la LFP pour la saison 2024-2025.

Lorsque des clubs proposent des compétitions, celles-ci peuvent être relayées sur le forum du NH Poker Team soit directement par l'organisateur soit par l'intermédiaire des membres de la commission « Communication ». Lorsqu'un membre du NH Poker Team reçoit donc des informations concernant une compétition ouverte à tous, il est donc invité à faire suivre ces informations au club (nhpokerteam@gmail.com).

Le NH Poker Team fera suivre les informations sur son forum si elle estime que le tournoi présenté respecte les valeurs du club. Le NH Poker Team ne se porte aucunement garant du respect de la législation en vigueur par les organisateurs de tournois. Il faut savoir que tout tournoi demandant des frais d'inscription est potentiellement « hors-la-loi » même si la répression est limitée sur ce sujet.

Si les inscriptions sont libres, les joueurs contacteront eux-mêmes le club organisateur. La représentation du club est alors au libre choix du joueur, mais le NH Poker Team les y invite.

Si le nombre de places octroyées au NH Poker Team est limité, une liste d'inscription sera ouverte et les places seront attribuées par tirage au sort à une date déterminée au mieux en fonction de la date d'annonce et de la date du tournoi. Les participants ainsi sélectionnés représentent le club, il leur est demandé de mettre en valeur leur participation au club (T-Shirt, chemise,...) et d'être des ambassadeurs des valeurs du NH.

Les joueurs ne recevant pas de place pour un tournoi seront prioritaires pour une participation à un autre tournoi à places limitées. Pour information, ce cas arrive assez peu souvent, le nombre de tournois suivant ce mode d'inscription étant lui-même limité.

9.3 Les championnats des autres clubs

Il est tout à fait possible de participer à plusieurs clubs de poker, le NH Poker Team fait d'ailleurs la promotion des deux autres clubs de St Quentin en Yvelines, avec lesquels nous essayons de créer un calendrier évitant les doublons et des réductions sur les licences avec le WBTH.

Tout comme le NH Poker Team souhaite que ses adhérents ne portent pas les couleurs d'un autre club lors de leur participation aux épreuves internes du club, il demande à ses adhérents qui participent au championnat interne d'un autre club de ne pas y arborer les couleurs du NH Poker Team.

10 Les structures de gains

10.1 Le principe

- Une formule unique, valable quel que soit le nombre de joueurs et donc pour toutes les compétitions NH.
- Payer 25% des joueurs, avec un paiement minimum approchant le double du Buy In.
- Ne pas faire de gros écarts entre les premières places pour ne pas qu'un joueur gagnant un tournoi important fasse un score déterminant pour l'ensemble de la saison (cf fin de saison 16/17).

10.2 La formule

- Nombre de joueurs en jeu : N / Buy In : BI / Prize Pool : PP / Rang du joueur : R .
- **Places payées** : $P = ENT(N/4)+1$: la partie entière du quart du nombre de joueurs, +1. Cela veut dire qu'il y aura 2 payés pour 4 à 7 joueurs, 3 payés pour 8 à 11 joueurs, ...
- **Places bonifiées** : $P' = ENT(P/4)$: le quart des places payées aura un bonus (pour pas que les gains soient trop lisses)
- **Nombre de parts** : $X = P(P+1)/2 + P'(P'+1)/2$ (soit la somme des nombres de 1 à P + la somme des nombres de 1 à P') : on calcule un nombre de parts qui seront ensuite affectées aux joueurs payés selon leur place.
- **Valeur d'une part** : $V = (PP - P * BI)/X$: chaque joueur est assuré de toucher le montant d'un Buy In et le reste du Prize Pool est divisé par le nombre de parts.
- **Gain d'un joueur payé non bonifié** : $G = BI + V (P+1-R)$: le premier reçoit P parts, le 2° $P-1$, et ainsi de suite jusqu'au dernier qui reçoit 1 part.
- **Gain d'un joueur payé bonifié** : $G = BI + V (P+1-R + P'+1-R)$: si le tournoi a au moins 12 joueurs (donc 4 payés), il y a des places bonifiées (1 seule jusqu'à 27 joueurs, 2 à partir de 28 joueurs (et 8 payés) qui gagnent outre leurs parts des parts bonus calculées de la même façon.

10.3 Exemples

Sit n Go à 1000 de Buy In

Joueur	Total B In	Payés	1	2	3
4	4 000	2	2 333	1 667	0
5	5 000	2	3 000	2 000	0
6	6 000	2	3 667	2 333	0
7	7 000	2	4 333	2 667	0
8	8 000	3	3 500	2 667	1 833
9	9 000	3	4 000	3 000	2 000
10	10 000	3	4 500	3 333	2 167

DeuZenUn à 4000 de Buy In

Joueurs	Total Buy In	Payés	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
30	120 000	8	26 564	22 051	17 538	15 282	13 026	10 769	8 513	6 256	0	0	0	0	0	0	0	0
31	124 000	8	27 590	22 872	18 154	15 795	13 436	11 077	8 718	6 359	0	0	0	0	0	0	0	0
32	128 000	9	25 083	21 250	17 417	15 500	13 583	11 667	9 750	7 833	5 917	0	0	0	0	0	0	0
33	132 000	9	26 000	22 000	18 000	16 000	14 000	12 000	10 000	8 000	6 000	0	0	0	0	0	0	0
34	136 000	9	26 917	22 750	18 583	16 500	14 417	12 333	10 250	8 167	6 083	0	0	0	0	0	0	0
35	140 000	9	27 833	23 500	19 167	17 000	14 833	12 667	10 500	8 333	6 167	0	0	0	0	0	0	0
36	144 000	10	25 517	21 931	18 345	16 552	14 759	12 966	11 172	9 379	7 586	5 793	0	0	0	0	0	0
37	148 000	10	26 345	22 621	18 897	17 034	15 172	13 310	11 448	9 586	7 724	5 862	0	0	0	0	0	0
38	152 000	10	27 172	23 310	19 448	17 517	15 586	13 655	11 724	9 793	7 862	5 931	0	0	0	0	0	0
39	156 000	10	28 000	24 000	20 000	18 000	16 000	14 000	12 000	10 000	8 000	6 000	0	0	0	0	0	0
40	160 000	11	25 855	22 493	19 130	17 449	15 768	14 087	12 406	10 725	9 043	7 362	5 681	0	0	0	0	0
41	164 000	11	26 609	23 130	19 652	17 913	16 174	14 435	12 696	10 957	9 217	7 478	5 739	0	0	0	0	0
42	168 000	11	27 362	23 768	20 174	18 377	16 580	14 783	12 986	11 188	9 391	7 594	5 797	0	0	0	0	0
43	172 000	11	28 116	24 406	20 696	18 841	16 986	15 130	13 275	11 420	9 565	7 710	5 855	0	0	0	0	0
44	176 000	12	26 857	23 810	20 762	17 714	16 190	14 667	13 143	11 619	10 095	8 571	7 048	5 524	0	0	0	0
45	180 000	12	27 571	24 429	21 286	18 143	16 571	15 000	13 429	11 857	10 286	8 714	7 143	5 571	0	0	0	0
46	184 000	12	28 286	25 048	21 810	18 571	16 952	15 333	13 714	12 095	10 476	8 857	7 238	5 619	0	0	0	0
47	188 000	12	29 000	25 667	22 333	19 000	17 333	15 667	14 000	12 333	10 667	9 000	7 333	5 667	0	0	0	0
48	192 000	13	27 093	24 206	21 320	18 433	16 990	15 546	14 103	12 660	11 216	9 773	8 330	6 887	5 443	0	0	0
49	196 000	13	27 753	24 784	21 814	18 845	17 361	15 876	14 392	12 907	11 423	9 938	8 454	6 969	5 485	0	0	0
50	200 000	13	28 412	25 361	22 309	19 258	17 732	16 206	14 680	13 155	11 629	10 103	8 577	7 052	5 526	0	0	0
51	204 000	13	29 072	25 938	22 804	19 670	18 103	16 536	14 969	13 402	11 835	10 268	8 701	7 134	5 567	0	0	0
52	208 000	14	27 279	24 541	21 802	19 063	17 694	16 324	14 955	13 586	12 216	10 847	9 477	8 108	6 739	5 369	0	0
53	212 000	14	27 892	25 081	22 270	19 459	18 054	16 649	15 243	13 838	12 432	11 027	9 622	8 216	6 811	5 405	0	0
54	216 000	14	28 505	25 622	22 739	19 856	18 414	16 973	15 532	14 090	12 649	11 207	9 766	8 324	6 883	5 441	0	0
55	220 000	14	29 117	26 162	23 207	20 252	18 775	17 297	15 820	14 342	12 865	11 387	9 910	8 432	6 955	5 477	0	0
56	224 000	15	27 429	24 825	22 222	19 619	18 317	17 016	15 714	14 413	13 111	11 810	10 508	9 206	7 905	6 603	5 302	0
57	228 000	15	28 000	25 333	22 667	20 000	18 667	17 333	16 000	14 667	13 333	12 000	10 667	9 333	8 000	6 667	5 333	0
58	232 000	15	28 571	25 841	23 111	20 381	19 016	17 651	16 286	14 921	13 556	12 190	10 825	9 460	8 095	6 730	5 365	0
59	236 000	15	29 143	26 349	23 556	20 762	19 365	17 968	16 571	15 175	13 778	12 381	10 984	9 587	8 190	6 794	5 397	0
60	240 000	16	28 110	25 699	23 288	20 877	18 466	17 260	16 055	14 849	13 644	12 438	11 233	10 027	8 822	7 616	6 411	5 205

11 Mises à jour du document

Version 0 en août 2024, par MBE/SBE